



Rapport n°: 151875.01-LE-0944831-002

Document: 1 page(s)

Inspecté par: CIBBA Cédric le 24.01.2025

**Luxlev SA Location**

Avenue de l'Europe

L - 4802 LAMADELAINE



## Rapport de levée d'observation suite à notre rapport n° 151875-LE-25-0942094-005

### 1 LIEU D'IMPLANTATION

Libellé : Dépôt

Rue et n° : Avenue de l'Europe

Localité : 4802 - LAMADELAINE

### 2 VÉRIFICATION ET ESSAI

Notre contrôle s'est limité à la vérification de la levée des observations émises dans notre dernier rapport d'inspection (rapport n° 151875-LE-25-0942094-005).

### 3 RÉSULTAT DE NOTRE INSPECTION

Nous avons procédé à l'inspection de l'installation décrite ci-dessous sur base des documents : ITM-SST 10001.3 et ITM-SST 1237

#### Caractéristiques de l'élévateur à plate-forme mobile

##### Autorisation

Autorisation n° 3A/2015/1650/114 du 06.11.2015

##### Caractéristiques

Constructeur	HAULOTTE
Type	élévateur mobile
Exploitant	LUXLEV
Année de fabrication / installation	2015
N° de série	CE157270
Charge de service (kg)	450
Nombre de personnes	2 personnes
N° interne / inventaire	4171C

### 4 OBSERVATIONS RESTANTES

Les observations suivies d'un délai de 0 jour donnent lieu à un refus d'exploitation. Les observations suivies d'un délai sont à redresser dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans le délai indiqué et donnent lieu à un recontrôle dès leur redressement. Il est de la responsabilité de l'exploitant de veiller à ce que les observations soient suivies d'effets dans les délais les plus brefs et que l'organisme de contrôle soit convoqué afin de constater la levée des observations.

**Observation(s) :** Néant.

### 5 CONCLUSION

L'installation peut rester en service.

Date: 24.01.2025

CIBBA Cédric  
Inspecteur

Mathias Muller  
Technical Quality Manager